

Droit fiscal

• (1640)

Au lieu de subventionner les sociétés pétrolières, pourquoi ne pouvons-nous pas développer nos ressources nous-mêmes? Le ministre peut trouver l'argent nécessaire à la mise en valeur des sables et des schistes bitumineux, entreprise qui profiterait grandement aux Canadiens à l'avenir. Les sociétés pétrolières installées chez nous se sont bien tirées d'affaires depuis 20 ans et voilà qu'elles s'en vont maintenant non pas à cause de notre régime fiscal, mais parce qu'elles savent que les réserves conventionnelles de pétrole sont à peu près épuisées. Elles savent que nos réserves, y compris les réserves sous-marines, sont peu importantes. Je prédis qu'il n'y aura pas de découvertes importantes dans le bassin de l'Arctique et, si l'on exclut le pétrole sous-marin, les découvertes de pétrole conventionnel dans le reste du pays seront maigres. Inutile de nous leurrer sur les raisons qui poussent les sociétés pétrolières à déménager leurs installations.

Si nous ne voulons pas dépendre des Arabes, nous devons compter sur notre gouvernement pour exploiter notre pétrole. A la longue, le gouvernement recouvrerait les frais d'exploitation des sables bitumineux. Les dépenses actuelles à cet égard ne sont que des mises de fonds. C'est une entreprise de longue haleine et il faudra bâtir beaucoup d'usines pour répondre à nos besoins. Cependant, monsieur l'Orateur, si c'est le gouvernement qui entreprend cette tâche, les bénéfices qu'il en retirera favoriseront le développement de tout le pays. Qu'importe que l'argent nous vienne du trésor public ou soit emprunté; l'avantage pour les Canadiens sera de payer le pétrole à des prix raisonnables.

Aussi vrai que je suis ici, si le ministre et son collègue de l'Énergie, des Mines et des Ressources cèdent devant le consortium et l'autorisent à exiger le même prix que le pétrole importé, finie pour toujours l'époque du pétrole à un prix raisonnable, même pour l'Ouest du Canada. Il faut aussi considérer comment l'exploitation massive des sables bitumineux influencerait sur l'emploi au Canada. Durant la Crise le programme de développement de la vallée du Tennessee, dans le cadre de l'ordre nouveau du président Roosevelt, a ranimé l'économie des États-Unis. Des travaux utiles furent exécutés à des coûts raisonnables. Voilà le genre de travaux que nous devrions entreprendre. Si l'on subventionne les «sept sœurs» et si on leur permet de réaliser au cours des trois ou quatre prochaines années autant de bénéfices que depuis trois ou quatre ans, les Canadiens perdront des sommes gigantesques et l'on se souviendra longtemps du ministre comme de quelqu'un qui aura subventionné les sociétés et non le peuple du Canada.

Seules des entreprises publiques doivent être autorisées à exploiter les sables bitumineux. Certains avancent que le gouvernement ne saurait pas s'y prendre pour le faire. Pourtant, il n'y a qu'à voir comment s'y est pris le gouvernement conservateur de l'Ontario pour exploiter l'énergie atomique et hydro-électrique. Cette province peut maintenant fabriquer chaque année trois ou quatre réacteurs CANDU compétitifs et utilisant la technologie de pointe. Les travaux d'élaboration et de mise au point de l'Hydro Ontario ne sont pas moins complexes, et le sont peut-être même plus que ceux qui pourraient

[M. Peters.]

impliquer la mise en valeur des sables bitumineux. L'Hydro Ontario a construit, à titre de service public, des usines nucléaires à Pickering et dans la péninsule Bruce. Elle n'a pas tâtonné comme l'a fait le gouvernement de la Nouvelle-Écosse qui a essayé sans résultat de fabriquer de l'eau lourde—j'ignore encore s'il y parviendra. L'Hydro Ontario, entreprise nationalisée, fabrique de l'eau lourde dans la péninsule Bruce. Le réacteur fonctionne à 90 p. 100 de sa capacité. Les responsables de l'Hydro envisagent de tripler leur capacité de production d'eau lourde et de sextupler leur potentiel nucléaire dans la péninsule Bruce.

Si nous réussissons à fabriquer des réacteurs nucléaires avec des entreprises nationalisées, nous devons bien être capables de nationaliser la mise en valeur des sables bitumineux. Le ministre des Finances devrait donc rencontrer les autres ministres des Finances et leur dire: «Nous n'accorderons aucune concession au consortium qui se charge du projet Syncrude». Si cela signifie la faillite pour ce consortium, très bien. Mais il est très vraisemblable qu'il renoncera à l'entreprise. Le gouvernement fédéral et les gouvernements de l'Alberta et l'Ontario ont le potentiel voulu pour exploiter les sables bitumineux. Qu'ils s'en servent. Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a fait une grande partie des recherches dont se serviraient les compagnies pétrolières pour mettre en valeur les sables bitumineux; par conséquent, pourquoi le gouvernement ne s'en servirait-il pas?

J'espère que le ministre envisagera de nationaliser l'exploitation des sables bitumineux et d'y faire participer d'autres gouvernements provinciaux. Toutes les provinces s'intéressent énormément au pétrole et à son prix au cours des vingt années à venir. Les gouvernements provinciaux seront prêts à participer à la mise en valeur de sables bitumineux. Quoi qu'il en soit, si le gouvernement autorise le consortium à le faire, c'est lui, le gouvernement, qui fournira l'essentiel des capitaux de toute façon, à cette différence près que nous n'en retirerons aucun bénéfice. Nous paierons le même prix qu'à l'étranger un produit dont nous aurons assuré le financement. Les députés qui croient à la mise en valeur par des sociétés subventionnées feraient bien d'y réfléchir à deux fois.

N'oubliez pas que les agriculteurs de l'ouest du Canada utilisent plus de pétrole que tout autre groupe de Canadiens. Par conséquent, les habitants de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba s'intéressent tout autant à la question que leur gouvernement provincial. Il est tout à fait possible d'exploiter nos sables bitumineux en tant que service d'utilité publique.

• (1650)

J'exhorte le ministre à tout mettre en œuvre pour que les Canadiens participent, par l'intermédiaire de leurs gouvernements, à la réalisation de ce projet. Celui-ci aura des effets à long terme sur l'emploi, et utilisera les ressources naturelles dont Dieu nous a dotés pour nous mettre en possession d'atouts de valeur dans la concurrence avec les autres pays.

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, je vais parler du bill C-49. Je me fais un plaisir de prendre la parole après les distingués orateurs entendus